

Accueils de loisirs

Fiche de renseignements 2020

Photo
de l'enfant
(facultatif)

Pays de
Fontenay-
Vendée



REMISE DU DOSSIER D'INSCRIPTION À :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> ALSH LES P'TITS LOUPS | <input type="checkbox"/> ALSH LES ÉCUREUILS |
| <input type="checkbox"/> ALSH LES COQUELICOTS | <input type="checkbox"/> ALSH L'ELAN |
| <input type="checkbox"/> ALSH GRAINE DE SOLEIL | <input type="checkbox"/> ALSH L'ARC-EN-CIEL |
| <input type="checkbox"/> ALSH LE 1000 PATTES | <input type="checkbox"/> ALSH L'ESPACE JUNIORS |

ENFANT : Garçon Fille Né(e) le :

Nom : Prénom :

RESPONSABLE 1 ET PAYEUR

Nom : Prénom :

Parenté avec l'enfant: Tel domicile :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse mail :

Tel portable : Tel bureau :

Ville de l'emploi¹ :

RESPONSABLE 2 (N'INSCRIRE QUE LES INFORMATIONS DIFFÉRENTES DU RESPONSABLE 1)

Nom : Prénom :

Parenté avec l'enfant: Tel domicile :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse mail :

Tel portable : Tel bureau :

Ville de l'emploi¹ :

¹ Facultatif : Afin d'évaluer les déplacements domicile-travail et de proposer l'offre d'accueil adaptée.

COMMUNICATION

Je souhaite recevoir les informations relatives aux activités du service Enfance Jeunesse, dont les programmes des vacances et des mercredis, par : (cochez la case de votre choix)

Mail Dans ce cas, adresse mail indispensable en page 1

(Si vous ne recevez aucun message, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs)

Le site Internet www.fontenayvendee.fr (par moi-même donc)

DOCUMENTS À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVANT L'ACCUEIL

Cette fiche de renseignements complétée

La copie des vaccins à jour

La fiche sanitaire de liaison 2020

L'attestation de quotient familial du mois de janvier 2020

Ou bien, si l'attestation de quotient ne peut être fournie, la dernière attestation d'imposition et les justificatifs de prestations familiales mensuelles.

Pour les tarifs « habitants du Pays de Fontenay-Vendée », joindre un justificatif de l'employeur si le payeur réside hors du territoire mais y travaille, ou une attestation scolaire si le payeur réside hors du territoire mais dont l'enfant fréquente un établissement scolaire au sein du Pays de Fontenay-Vendée.

Puis à chaque période d'accueil de loisirs :

L'inscription par le portail famille ou la fiche de réservation

AUTORISATIONS

-J'autorise mon enfant à rentrer seul à la fin de la journée d'accueil :

Oui, à quelle heure ?

Non

-J'autorise mon enfant à voyager en transport en commun si la situation se présente (sortie au cinéma par exemple)

Oui

Non

-J'autorise mon enfant à voyager en voiture individuelle :

Oui

Non

-J'autorise l'organisateur à utiliser des images où l'on reconnaît mon enfant en vue de :

➤ constituer des documents de communication (fiches de réservation, le bulletin intercommunal, le site Internet dans un délai de 3 années) :

Oui

Non

➤ afficher au sein de l'accueil de loisirs

Oui

Non

CERTIFICATS

Je soussigné (e),
responsable légal de l'enfant

déclare :

- **exacts les renseignements portés sur cette fiche de renseignements,**
- **exacts les renseignements portés sur la fiche sanitaire de liaison 2020**
- **avoir pris connaissance du règlement intérieur des accueils de loisirs joint à cette fiche de renseignements et du fonctionnement de l'accueil de loisirs où j'inscris mon enfant.**

Mention manuscrite « Lu et approuvé » : Date :

Signature : _____

La Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée traite vos données à caractère personnel dans le cadre de la gestion de votre dossier et ce conformément à la loi informatique et libertés (loi n°78.17 du 06/01/1978) et au règlement général à la protection des données (règlement UE 2016/679 du 25/05/2018). Vos données personnelles sont conservées par le service enfance jeunesse le temps nécessaire à la gestion de votre dossier et selon les critères en vigueur. Vous pouvez faire valoir vos droits d'accès, d'effacement, de rectification, d'opposition, de limitation ou de portabilité en contactant la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée, 16 rue de l'innovation – 85200 Fontenay-le-Comte.